



Association des Anciens
de l'Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales

29 avenue de la Division Leclerc
92320 Châtillon

Châtillon, le 12 mars 2018

Chères amies, Chers amis

Comme annoncé dans notre dernier courrier du 31 janvier 2018, **l'Assemblée Générale de l'Association se tiendra à Châtillon, salle Contensou,**

le jeudi 12 avril 2018.

Afin de faciliter la préparation de cette journée, il vous est demandé de nous informer de votre participation, et notamment de votre présence au repas, **en renseignant et retournant la fiche d'inscription jointe pour le lundi 26 mars 2018.** Comme les années précédentes, nous aurons le plaisir d'accueillir les conjoints souhaitant vous accompagner.

En cas de non participation, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un adhérent de votre choix en le désignant sur le **pouvoir** figurant sur la fiche d'inscription (ce pouvoir concerne uniquement les décisions prises au cours de l'assemblée : approbation des rapports moral et financier, montant de la cotisation 2019,...).

Horaires :

- à partir de 12 h 30 : accueil des participants inscrits pour le repas
- de 13 h 00 à 14 h 00 : déjeuner au restaurant d'entreprise
- à partir de 13 h 45 : accueil des autres participants
- **à 14 h 30 : début de l'assemblée générale.**

Ordre du jour : Il comprendra classiquement

- le rapport moral (rappelant entre autres les manifestations de l'année 2017),
- le rapport financier 2017 (voir le tableau récapitulatif joint),
- les projets d'activités pour l'année en cours,
- les questions diverses que vous souhaiteriez aborder (suggestions et propositions).

Que ceux qui ne peuvent être présents n'hésitent pas à nous faire parvenir leurs questions ou commentaires par tous moyens.

La réunion se terminera par la projection de diaporamas ou vidéos. Enfin, le verre de l'amitié traditionnel dans la salle du restaurant clôturera agréablement cette Assemblée Générale, nous offrant une fois de plus l'occasion de partager un bon moment dans un environnement convivial et détendu.

Rappel des activités du premier semestre 2018.

A eu lieu :

- **jeudi 8 février : réunion amicale de début d'année au restaurant « Au Pied de Cochon ».** Ce sont finalement 56 candidats qui étaient exacts au rendez-vous malgré de rudes conditions météorologiques (neige et verglas). Tenu dans un cadre agréable, ce repas s'est déroulé dans un environnement joyeux et convivial.

AAO – ONERA BP 72 – F 92322 CHATILLON CEDEX

Tél. 01 46 73 37 78 - courriel : aao@onera.fr – site : anciensonera.fr

Déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 9 Avril 1979. Journal Officiel du 15 Avril 1979 (Loi du 1er Juillet 1901)

Suite du programme :

- **lundi 26 mars : Conférence « Vers l'avion du futur »** par Antoine GUIGON, Directeur, Centre de Prospective et de Veille Aérospatiales – ONERA. Rappelons que les inscriptions doivent nous parvenir pour le 19 mars 2018.

- **jeudi 12 avril : Assemblée Générale de l'Association**, salle Contensou à Châtillon, qui fait l'objet de ce courrier.

- **mercredi 16 mai : visites dans Paris des Musées de la Monnaie et de la Légion d'Honneur**. Les inscriptions étaient attendues pour le 1^{er} mars 2018.

- **jeudi 7 juin : sortie en car dans l'est parisien avec visites de l'ancienne chocolaterie Menier (cité ouvrière) à Noisiel et du Château de Champs**. Une courte description du programme des visites figure sur la fiche d'inscription jointe à ce courrier. Celle-ci est à nous retourner pour le **lundi 30 avril 2018** au plus tard, accompagnée d'un chèque de 75 € par personne.

Cotisation 2018.

Comme voté à l'Assemblée Générale 2017, le montant de la cotisation pour l'année 2018 reste fixé à **10 €** Pour les adhérents qui ne se sont pas encore acquittés de cette participation, paiement uniquement par chèque à l'ordre de l'AAO à adresser directement à l'Association (voir adresse en bas de page).

Bulletin n°27.

Joint à ce courrier, nous vous en souhaitons bonne lecture.

C'est avec tristesse que nous vous informons de la disparition de plusieurs membres de notre Association : André PAIN (SAT) décès dont nous n'avons eu que récemment connaissance, Simone DANIEL, adhérente après le décès de son époux Maurice DANIEL (GSMA/ODF), en janvier 2018, Jacques PAULON (OE) le 24/02/18 à l'âge de 89 ans et Raymond GOBIN le 25/02/2018 à l'âge de 86 ans.

Nous avons été également informés du décès de notre ancien collègue Léon AVEZARD (OP), survenu le 23/02/2018 à l'âge de 92 ans.

Vous attendant nombreux à l'Assemblée Générale et espérant que ces informations et propositions retiennent votre attention, nous vous prions de croire, chères amies, chers amis, en nos sentiments très cordiaux.

Jean-Pierre CHAQUIN

Bureau de l'AAO

CHAQUIN Jean-Pierre (président)
HORRIERE Dominique (vice-présidente)
PACAUD Michel (vice-président)
POISSON Marcelle (secrétaire)
STALIN Georges (trésorier)

AAO – ONERA BP 72 – F 92322 CHATILLON CEDEX

Tél. 01 46 73 37 78 - courriel : aao@onera.fr – site : anciensonera.fr

Déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 9 Avril 1979. Journal Officiel du 15 Avril 1979 (Loi du 1er Juillet 1901)



Association des Anciens
de l'Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales

29, Avenue de la Division Leclerc
92 CHATILLON

Visite de la cité ouvrière Menier et du château de Champs
Le jeudi 7 juin 2018

Cette sortie culturelle d'une journée vous fera découvrir le matin, une cité ouvrière du 19^{ème} siècle, mise à disposition par le patron de l'usine et qui permettait de loger les ouvriers et leur famille venus de diverses régions afin d'y travailler. Nous visiterons la cité et l'extérieur de l'usine qui est la propriété de Neslé. L'après-midi, nous visiterons le château de Champs-sur-Marne qui est caractéristique des maisons de plaisance du 18^{ème} siècle bâties à la campagne et permettant un nouvel art de vivre.

La cité ouvrière Menier.

Dès 1825, Antoine Brutus Menier, pharmacologue parisien, fondateur de la dynastie du même nom, décide de déplacer son usine de produits pharmaceutiques, située à Paris, sur les bords de la Marne, à Noisiel.

Au milieu du 19^{ème} siècle, les fils Menier sentent les promesses du marché du chocolat, abandonnent la pharmacie et décident de recentrer l'usine sur la fabrication de chocolat. Les effectifs de l'entreprise passent alors de 50 à 325 ouvriers. D'imposants bâtiments-machines sont construits en enfilade, tout le long de la Marne, entraînant la disparition, de l'ancien village.

En cette fin de siècle, Émile-Justin Menier est entièrement maître des destinées communales. En 1874, il lance la construction de 66 maisons et d'un groupe scolaire. La grande priorité est donnée à l'hygiène et à la santé. Des bains-douches sont installés à proximité de l'usine, des lavoirs, un cabinet médical. Un grand nombre d'équipements, propriétés de l'usine, complète ce dispositif : des magasins, un réfectoire pour les ouvriers célibataires, deux cafés-hôtels-restaurants, un groupe scolaire pour filles et garçons, une maison de retraite et la mairie. La figure du patron est centrale, comme le montre l'inauguration en 1898 de la statue d'Émile-Justin Menier devant les écoles. En 1963, l'usine, en liquidation, cède les logements. La Ferme du Buisson, en partie conçue par Gustave Eiffel pour les charpentes métalliques, était la ferme de la famille Menier.

(voir la suite au verso)



FICHE d'INSCRIPTION

Visites de la cité ouvrière Menier et du château de Champs
Le jeudi 7 juin 2018

Nom : **Prénom :**

Nom : **Prénom :**

Date et signature :

Fiche à retourner ou envoyer par courriel au siège de l'Association pour le lundi 30 avril au plus tard
accompagnée d'un chèque de 75 € par personne

AAO – ONERA BP 72 – F 92322 CHATILLON CEDEX

Tél. 01 46 73 37 78 - CCP PARIS 6885 03 D - courriel : aao@onera.fr – site : anciensonera.fr

Déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 9 Avril 1979. Journal Officiel du 15 Avril 1979 (Loi du 1er Juillet 1901)

Le château de Champs-sur-Marne.

Construit de 1703 à 1708 par les architectes Pierre Bullet et Jean-Baptiste Bullet de Chamblain, à la demande du financier de Louis XIV, Paul Poisson de Bourvallais. Le château présente de somptueux décors rocaille, ainsi que des décors de chinoiseries peintes au milieu du XVIIIème siècle par Christophe Huet.

Ses 900 pièces de collections et son mobilier estampillé des grands noms de l'ébénisterie en font un des châteaux les plus magnifiquement meublés d'Ile-de-France.

Il accueillit d'illustres locataires : la princesse de Conti, les ducs de La Vallière, la marquise de Pompadour au XVIIIe siècle, et des hommes de lettres tels que Diderot, Voltaire, Chateaubriand et Proust.

Le banquier Louis Cahen d'Anvers achète le domaine en 1895 et entreprend une importante campagne de restauration qu'il confie à l'architecte Walter Destailleur. Il complète cette restauration de collections et mobiliers de grande valeur. Charles Cahen d'Anvers, son fils donne le château à l'Etat en 1935. Aujourd'hui, la présentation des collections reflète l'art de vivre de la famille Cahen d'Anvers.

Dès 1935, le château devient une résidence officielle de la Présidence de la République. Dès 1959, des chefs d'Etat étrangers y séjournent, sur l'invitation du général de Gaulle.

Ses jardins de 85 ha inspirés de Le Nôtre, dessinés vers 1710 par Desgot, sont restaurés en 1895 par Henri et Achille Duchêne. Ils sont labellisés "jardin remarquable".

Quelques informations pratiques sur le déroulement de cette journée

RV à 7h45 pour un départ de l'ONERA en autocar à 8h00
Centre de Chatillon 29 avenue de la Division Leclerc

De 12h00 à 14h30 : déjeuner Au relais du Buisson

Le restaurant est situé au cœur même de la Ferme du Buisson, lieu atypique et historique de Noisiel.

A 14h30 : départ en autocar pour le château de Champs,
début de la visite à 15h00 et fin de la visite guidée vers 16h30.
Retour à Chatillon vers 18h30

Les organisateurs :
Michel et Nicole PACAUD

Menu prévu

Kir au Chardonnay et ses amuses bouche

Feuilleté de chèvre au miel et romarin

Confit de canard, pommes de terre sautée et petits légumes

Tarte aux pommes, spéculos et miel de corse

Vins

Eaux minérales

Café, thé ou tisane

AAO – ONERA BP 72 – F 92322 CHATILLON CEDEX

Tél. 01 46 73 37 78 - CCP PARIS 6885 03 D - courriel : aao@onera.fr – site : anciensonera.fr

Déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 9 Avril 1979. Journal Officiel du 15 Avril 1979 (Loi du 1er Juillet 1901)

**ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'ONERA
DU 12 AVRIL 2018**

FICHE D'INSCRIPTION (à adresser à l'Association pour le lundi 26 mars 2018)

Nom et prénom de l'adhérent(e) :

- Participera à l'assemblée générale : OUI NON

 accompagné(e) par :

- Si OUI, déjeuner au restaurant d'entreprise : OUI NON

- Si NON à la participation de l'AG, utiliser le pouvoir ci-dessous.

**ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'ONERA
DU 12 AVRIL 2018**

POUVOIR

(concerne uniquement les décisions prises au cours de cette AG)

Je, soussigné(e),

membre de l'Association des Anciens de l'ONERA, donne pouvoir

à M(me).

ou, à défaut, à M(me).

pour me représenter en vue des décisions qui seront prises au cours de l'assemblée générale du 12 avril 2018.

Date et signature :

AAO EXERCICE ANNÉE 2017				
	RECETTES		DÉPENSES	
FONCTIONNEMENT	intérêts sur livret	102,32 €	timbres	83,76 €
			frais postage Onera 2017	3 655,96 €
			buffets, divers	325,01 €
	cotisations 2016	30,00 €	papeterie - informatique	516,23 €
	cotisations 2017	2 305,00 €	frais de banque	348,20 €
	cotisations 2018	1 010,00 €	assurance MAIF	108,78 €
	sous-total (a)	3 447,32 €	sous-total (b)	5 037,94 €
	résultat a-b	-1 590,62		
ACTIVITÉS	Participations 2017	11 467,00 €	coût prestations 2017	11 430,15 €
	sous-total (e)	11 467,00 €	sous-total (f)	11 430,15 €
	résultat e-f	36,85 €		
EXERCICE 2017	TOTAL R = a+e	14 914,32 €	TOTAL D = b+f	16 468,09 €
	RÉSULTAT = \sum recettes R - \sum dépenses D			-1 553,77 €

BILAN TRÉSORERIE 2017				
au 01/01/2017		au 01/01/2018		variations crédits
crédit sur livret	13 392,76 €	crédit sur livret	13 495,08 €	102,32 €
crédit sur CCP	6 821,33 €	crédit sur CCP	6 210,10 €	-611,23 €
sous total	20 214,09 €	sous total	19 705,18 €	-508,91 €
frais de postage 2016	-2 611,10	frais de postage 2017	-3655,96	
crédits disponibles (j)	17 602,99 €	crédits disponibles (k)	16 049,22 €	-1 553,77 €